
Adresse du directoire du district du Bas-Rhin qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l' Être suprême, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du directoire du district du Bas-Rhin qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l' Être suprême, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 351;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25708_t1_0351_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

oseroit s'opposer au maintien de la République; par ce moyen tu operera le bonheur du peuple, et la liberté triomphera».

SOUTHON (*secrét.*), PERDRIX (*secrét.*). SOUTHON (*présid.*).

3

Le directoire du département du Bas-Rhin félicite la Convention nationale sur le décret par lequel elle déclare que le Peuple français reconnoît l'existence de l'Être-Suprême. « Nier « cette vérité, dit-il, c'est outrager la nature; « c'est ôter au courage et à la vertu ses plus « belles espérances; c'est établir en principe la « corruption et tous les forfaits; c'est vouloir « détruire la République, dont les bases sont « assises sur la pureté des mœurs: c'étoit le « crime des Hébert et de ses complices; c'est « celui de tout ennemi de la révolution.» Il termine par inviter la Convention à livrer une guerre à mort aux factions et aux vices.

Mention honorable, insertion au Bulletin (1).

[Strasbourg, 5 prair. II] (2).

« Dans l'ancien régime, lorsque le peuple était opprimé, la vertu persécutée et le crime triomphant, il était excusable peut-être qu'une ame sensible doutât quelque fois de l'existence d'un Dieu. Mais quand les hommes ont repris leurs droits, quand la tyrannie est étouffée et que la liberté s'élève majestueusement sur les débris du despotisme et des vices, n'icr un être Suprême, c'est outrager la nature, c'est ôter au courage et à la vertu ses plus belles espérances et ses récompenses les plus douces. C'est établir en principes la corruption et tous les forfaits; c'est vouloir détruire la République dont les bases sont assises sur la pureté des mœurs.

C'était le crime des hébert et de ses complices; c'est celui de tout ennemi de la Révolution.

Il n'appartenait qu'à la Montagne de pulvériser un système aussi funeste, aussi subversif de l'ordre social; elle seule pouvait avec dignité proclamer l'Être-Eternel.

Continués, Citoyens Représentans à livrer des combats à mort aux factions et aux vices. Ce même Eternel auquel vous venez de rendre un témoignage aussi solennel, vous attend au terme de vos glorieux travaux, et déjà ses augustes mains préparent ses récompenses dues aux bienfaiteurs du monde.

Quant à nous, dans la sphère étroite qui nous entoure, nous ne pouvons que bénir votre mémoire, et imiter vos vertus.»

[7 signatures illisibles].

4

La société populaire de la Ferté-Loupière, district de Joigny, département de l'Yonne, témoigne son admiration et sa reconnaissance

à la Convention nationale, sur tous ses glorieux travaux, et particulièrement sur son décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame. Elle invite les législateurs à rester à leur poste, jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit consolidé, et renouvelle entre leurs mains le serment de vivre libre ou de mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Ferté-Loupière, au présid. de la Conv.; 8 prair. II] (2).

La Société populaire établie en cette commune, me charge de te faire passer ci-joint l'acte de félicitation quelle a dressé dans la séance de quintidi dernier, pour rendre à la Convention Nationale le sincère hommage qui lui est du.

Je te prie d'en faire connoître toute l'énergie, et de la présente [r] comme le tribut le mieux mérité, et de nos sentimens, et de toutes nos facultés. S. et F.»

MORÉ (*présid.*).

[La Ferté-Loupière, s.d.].

« Législateurs,

La Société populaire de la Ferté-Loupière, jalouse de joindre sa voix à celle de la reconnaissance publique, vous présente son acte de félicitation; elle ne cesse d'être pénétrée des bienfaits, que dispensent votre sagesse et votre courage, sur la Nation Française.

En effet, vos glorieux travaux, sont cette egide impenetrable, à l'abri de laquelle se forme avec succès un gouvernement digne d'un peuple généreux et libre, c'est d'après eux que le despotisme a été terrassé, que la superstition fuit comme l'ombre, que les traitres disparaissent du sol de la liberté, que le patriote rassuré apprend à tout braver en faveur de sa patrie; enfin c'est d'après eux, qu'une lumière saintement républicaine, précurseur immédiat de la justice et de l'égalité qui plannent sur nous, s'étend, éclaire et vivifie notre hémisphère.

Sans doute l'univers étonné, impatient de suivre nos traces, permètera bientôt à la raison, de faire sur les mœurs de tous les hommes, les conquêtes rapides et vaillantes qu'elle a fait sur nous.

Restez, législateurs, restez à vos postes, comme les colonnes inébranlables d'un ouvrage parfait; continuez à déjouer tous les complots, qui trop malheureusement nous environnent, jetez du haut de cette montagne formidable, ce coup d'œil rapide, qui glace le coupable et protège l'innocent, et confondez cet esprit, malveillant, autant que malfaisant, qui nous couvrant d'un ridicule athéisme, s'efforçoit de rendre le peuple français, l'opprobre du genre humain.

Que dira t'on à présent pour engourdir l'esprit public? De quelle nouvelle sceleratesse se servira t'on pour tromper le citoyen tranquillement raisonnable? Il n'est plus de moyen de perversité, non, il n'en est plus. La fête de l'éternel, l'immortalité de l'âme, cette recom-

(1) P.V., XL, 359. Bⁱⁿ, 21 mess. (1^{er} suppl^t).

(2) C 308, pl. 1198, n. 13.

(1) P.V., XL, 359. Bⁱⁿ, 21 mess. (1^{er} suppl^t).

(2) C 309, pl. 1206, p. 34.